PROTOCOLE DE PRÉVENTION CONTRE LA COVID-19 VOTRE SÉCURITÉ EST NOTRE PRIORITÉ



#UARESPONSIBLE

Principes généraux

Ce plan d'action s'adresse aux étudiants et au personnel de l'Université Antonine (UA). Le principe de limitation du présentiel reste en vigueur à l'UA jusqu'à nouvel ordre. Sur ce, les activités en présentiel sont limitées à tout ce qui ne peut être réalisé à distance, tout en respectant les principes de distanciation sociale.

Consignes générales

Distanciation sociale

- Saluer sans se serrer la main.
- Respecter une distance minimale de 1,5 m avec les autres personnes.
- Restreindre les rencontres en présentiel à quatre personnes au maximum, à condition qu'elles soient de courte durée tout en respectant les règles de distance et d'hygiène.
- Utiliser toujours les escaliers au lieu des ascenseurs.
- Ces règles sont à respecter entre les personnes présentes sur le site et entre elles et tout autre individu appelé à intervenir sur site pour des réparations, entretiens, ou nettoyages, etc.

Hygiène

- Porter un masque facial.
- Se laver les mains régulièrement pour une durée de 20 secondes en respectant les étapes de lavage manuel.
- Utiliser une solution hydro-alcoolique quand l'accès à l'eau et au savon est impossible.
- Utiliser des mouchoirs à usage unique.
- Éviter de se toucher le nez, la bouche, et les yeux.
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique.
- Éviter le partage de petit matériel entre plusieurs utilisateurs (crayon, livre, téléphone portable, imprimante, etc.). Si un équipement doit être partagé, il faut qu'il soit désinfecté à l'alcool à 70 % à chaque fois qu'il change d'utilisateur.

Personnes symptomatiques

- Toute personne présentant des symptômes liés à une contamination par la COVID-19 (fièvre, signes de difficultés respiratoires, toux ou essoufflement, etc.) ou ayant été en contact avec une personne testée positive doit s'abstenir de venir à l'Université.
- Pour pouvoir accéder aux campus, cette personne doit présenter :
 - Un rapport médical prouvant qu'elle a bien respecté les consignes d'isolement et l'autorisant à reprendre ses études ou son travail;
 - Deux résultats de PCR négatifs au cas où elle a été atteinte par la COVID-19.
- Nous sommes tous responsables de la communauté universitaire. Si une personne ne déclare pas son contact avec une personne testée positive, cela pourrait nuire à la santé de toute la communauté et ainsi à la société. Soyons vigilants!

Directives pratiques

Entrées des campus

- La santé de toute la communauté de l'UA demeure notre priorité. Veuillez respecter les mesures prises par les agents d'accueil aux entrées de nos campus.
- Le port du masque ou autre dispositif de protection bucco-nasale est fortement recommandé dans les locaux de l'Université. Toute personne ne portant pas un masque ne sera pas admise dans les campus.

Déplacements internes

- Le port du masque ou d'une protection bucco-nasale équivalente (foulard ou écharpe) est vivement recommandé pour tous les déplacements intérieurs.
- Nous vous rappelons d'utiliser toujours les escaliers. Si nécessaire, prenez les ascenseurs seuls ou à deux, tout en restant éloignés l'un de l'autre.

Les salles de cours et les bureaux

- Les salles de cours seront organisées d'une façon qui favorise la distanciation sociale.
- L'usage de la climatisation générale est strictement interdit.
- Les locaux (bureaux, salles de cours, laboratoires, etc.) doivent être aérés au moins 10 minutes toutes les heures.
- Les portes resteront ouvertes afin de limiter les contacts avec les clenches.

Espaces extérieurs

Les rencontres dans ces espaces seront limitées à quatre personnes au maximum, à condition qu'elles soient de courte durée et qu'elles respectent les règles de distance et d'hygiène.

Cafétérias et commandes de l'extérieur

- Les cafétérias des campus seront fermées jusqu'à nouvel ordre.
- Les machines distributrices ne seront pas utilisables. N'oubliez donc pas d'amener avec vous vos snacks et votre bouteille d'eau!
- Les commandes extérieures doivent être reçues et désinfectées à l'entrée du campus. Les livreurs ne seront pas autorisés à y entrer.
- L'organisation d'activités de convivialité liées à des moments importants de la vie collective ou individuelle n'est pas autorisée.

Les bibliothèques de l'UA seront ouvertes uniquement pour le service de prêts. Les salles d'étude

Bibliothèques

- resteront fermées. Les ouvrages devront être commandés au préalable via bibliotheque@ua.edu.lb. Demandes d'attestations ou de documents officiels
- Les formulaires sont téléchargeables sur le lien suivant : https://www.ua.edu.lb/french/formulaire. - Les formulaires remplis doivent être soumis à l'adresse suivante : registrar@ua.edu.lb.

veuillez en prévenir directement les assistants des facultés ou des départements.

Autres dispositions En cas de manque de savon ou de papier pour s'essuyer les mains et en cas de tout autre désordre,